

Avant de recruter un preneur de notes…



1. Valide si les notes que tu prends actuellement sont claires et complètes :
   * + Ton éducateur spécialisé pourra t’apprendre de nouvelles méthodes de prise de notes au besoin !
     + Ton professeur pourra t’indiquer si tes notes sont complètes !



1. Si tu as accès à l’ordinateur en classe, pense à utiliser les notes de cours déjà mis en ligne sur LÉA (plus faciles à compléter) !
2. Recrute un étudiant de ta classe qui pourra te permettre d’avoir accès à son cahier de notes après chaque cours. Aucun déplacement aux Services adaptés n’est nécessaire et aucun contrat n’est à signer dans ce type d’entente.

* Exemples : prendre en photo son cahier de notes sur ton cellulaire, vous partager les photos/fichiers sur Facebook ou MIO, partager un Dropbox, etc.
* Ton professeur peut t’aider à cibler un étudiant si tu ne connais personne dans ta classe !

1. Si tu désires conserver ton anonymat auprès des étudiants et de tes professeurs, parles-en à ton éducateur spécialisé. Il pourra t’épauler dans les démarches à faire (contact avec ton professeur, préparation du contrat de preneur de notes, etc.)
   * + **ATTENTION !** Ce type de recrutement est souvent plus difficile puisque cela nécessite que ton preneur de notes et toi vous déplaciez aux Services adaptés à chaque semaine pour aller porter et récupérer la copie faites à partir de ses notes de cours !